



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE



De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr

Au jour le jour – juillet 2019

01 07 : Hossegor – Le domicile de nos adhérents a encore été victime de dégradations. La police municipale refuse de s'intéresser à leurs problèmes, d'où une plainte à la brigade des recherches de la gendarmerie.

01 07 : Capbreton – Interconnexion électrique France-Espagne par le golfe de Gascogne - RTE (Réseau de Transport d'Electricité) reconnaît que les craintes formulées par la SEPANSO sur le secteur du Gouff étaient fondées : « ... Lors de la seconde campagne en mer réalisée en avril et mai 2019, un glissement de terrain de grande ampleur (des centaines de milliers de m³ disparus au point d'entrée sud du forage) a été observé sur le corridor retenu... Au regard du phénomène observé et de son ampleur, RTE et REE se réinterrogent sur la solution prévue pour le franchissement du canyon de Capbreton. En effet, si ce phénomène de glissement de terrain de grande ampleur se produisait après la mise en service de la liaison d'interconnexion, il existe un risque important d'arrachage des câbles électriques et donc de mise hors service durable de cette liaison. Aujourd'hui, il est nécessaire de mieux comprendre le phénomène observé, de quantifier les risques techniques et d'analyser les options alternatives devenues éventuellement plus favorables dans ce nouveau contexte, avant de pouvoir engager les phases de dépôt des demandes d'autorisations administratives et d'appels d'offres travaux. » (RTE Newsletter, juillet 2019) - <https://www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne>

01 07 : Tartas – Comité de pilotage du Programme d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) de l'agglomération dacquoise – CR. 4 pages Accompagné de la présentation Powerpoint 40 diapos

01 07 : Saint-Lon Les Mines – Pays Adour Landes Océanes - Information sur la mise en place d'un conseil de développement

01 07 : Soustons – Un programme immobilier sur le secteur qui servait de bourrier !

02 07 : Fargues – Suite à la réunion sur place le 28 mai, le préfet des Landes informe la SEPANSO qu'il a été demandé à la EARL Gardelly de régulariser la situation... Evidemment ni la SEPANSO, ni les riverains ne sont pas satisfaits.

02 07 : Mont de Marsan - Conseil départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques – Georges Cingal a représenté les associations de protection de la nature et de l'Environnement – PV officiel : pages

03 07 : Arrêté ministériel fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces susceptibles de causer des dégâts : pour l'ensemble du département des Landes, trois espèces ont été retenues : le renard, la fouine et la corneille.

03 07 : Saugnac & Cambran – Suite aux échanges avec le collectif ACC40 le maire de la commune adresse un courrier à ENEDIS pour exprimer le souhait que soit respectée la volonté des usagers de ne pas voir leur compteur remplacé par un Linky.

03 07 : Castets – Communiqué des associations de protection de la nature (Les Amis de la Terre – Landes, SEPANSO – Landes, nouTous, Collectif des surfeurs landais, Collectif Surfeurs du Born, Collectif Landes Urgence Climat et Environnement) : « *Vague artificielle de Castets* : Un choix historique pour les Landes, pour le meilleur et pour le pire. »

03 07 : Aignan (32) – Comité de suivi de l'étude sur les scénarii du Projet de Territoire du Midour – Patrick Ponge a représenté la SEPANSO

03 07 : Soustons – Gestion des algues du lac de Port d'Albret – La SEPANSO attire à nouveau l'attention du préfet sur le fait que les algues faucardées dégagent des odeurs qui incommode des riverains ; la SEPANSO souligne également les atteintes sanitaires potentielles...

03 07 : Hossegor – La SEPANSO attire l'attention du maire sur une situation étonnante, à savoir le stationnement de véhicules sur l'accès piétons de la plage sud d'Hossegor.

04 07 / Tosse – Les lecteurs de Sud-Ouest apprennent que le projet de pôle résidentiel et touristique à dominante golfique a reçu un avis défavorable de l'Autorité environnementale. Avis qui n'avait absolument pas surpris la SEPANSO.

04 07 : Hossegor – Le maire d'Hossegor répond à notre interrogation sur le stationnement sur l'accès à la plage sud : « *Merci d'avoir attiré notre attention sur ce point. Nous faisons passer le message aux CRS et MNS afin que cet emplacement soit réservé aux seuls secours et police* » puis : « *pour compléter ma réponse et après enquête les véhicules sur la photo sont deux véhicules de dépannage en intervention suite à un problème de fonctionnement du poste de relèvement des eaux usées.* »

04 07 : Pau – La Chambre des appels correctionnels examine le dossier (exploitation d'une installation classée non conforme à une mise en demeure) de Monsieur S.L. qui avait bénéficié d'une relaxe du Tribunal de Dax. Me Ruffié a défendu les intérêts de la SEPANSO. L'avocat général a requis de le déclarer coupable, une peine de 6 mois d'emprisonnement assortis du sursis et 6000 euros d'amende. L'affaire est mise en délibéré au 3 octobre.

04 07 : Le Houga – L'attention des préfets du Gers et des Landes est attirée sur les nuisances causées par les avions de la BA 118. Son auteur pose plusieurs questions à propos de leurs impacts sur la santé.

04 07 : Pouillon – Le préfet répond au courrier que la SEPANSO avait adressé au président de la CDPENAF le 22 juin : « ... *le projet de PLUi est soumis à évaluation environnementale, les conséquences de l'aménagement du site (proche du lac de Luc) seront analysées dans ce cadre...* »

04 07 : Pays tarusate - Enquête publique relative aux projets PLUi-H de la Communauté de communes du Pays Tarusate et révisions des zonages d'assainissement des communes membres de la CCPT excepté la commune de Laluque – Observations : 7 pages

04 07 : Bayonne – S3PI – Dominique Lapierre, Aymeric Bayle et Michel Botella ont représenté la SEPANSO

04 07 : Morcenx – les immenses serres pour produire des tomates consomment de l'eau, mais elles en rejettent aussi : un fossé de plus de sept mètres de profondeur s'est creusé à l'endroit du rejet. Qui devrait s'intéresser à cette situation ?

05 07 : Soorts-Hossegor – des propriétaires appellent à l'aide la SEPANSO sur un nouveau problème d'urbanisme.

05 07 – Hossegor et Capbreton

– Dossier 428949 – Le Conseil d'Etat a rendu son arrêt : « Le pourvoi de la Fédération SEPANSO Landes n'est pas admis ». Nous laissons le soin aux citoyens d'apprécier ce rejet qui s'ajoute aux rejets de substances polluantes sur la plage de Capbreton.

05 07 : Saint-Julien en Born – courrier au préfet à propos du mouillage d'embarcations de plus en plus nombreuses dans l'estuaire du Courant de Contis.

06 07 : Ygos Saint-Saturnin – courrier au Procureur de la République au sujet du projet photovoltaïque (transmission de la note en délibéré du dossier 17BX02567 en date du 26 juin)

06 07 : Tarnos – Fête des pins – Georges Cingal et Hervé le Bouler ont participé à une table ronde « "Climat : fin du monde contre fin de mois ? Changeons le système, pas le climat" » à laquelle participait également Serge Planton (GIEC) et un militant de Bizi.

06 07 : Hossegor – La SEPANSO est interrogée à propos d'un permis de construire surprenant.

08 07 : Mées – La présidente du Grand Dax répond à la SEPANSO qui s'était exprimée lors de la consultation relative au projet de modification de la rédaction du règlement d'urbanisme, que la rédaction sera effectivement amendée pour limiter la consommation d'espace.

09 07 : Ygos Saint-Saturnin – Dossier 17BX02567 – La Cour administrative d'appel a rendu son arrêt (8 pages) : « *Le jugement n° 1402321, 1402439 du tribunal administratif de Pau du 23 mai 2017 est annulé. Les parties sont invitées à présenter dans un délai d'un mois à compter de la notification du présent arrêt leurs observations sur la possibilité de régulariser le vice dont sont entachés les arrêtés de transfert des permis de construire du 1^{er} octobre 2014. Tous droits et moyens des parties sur lesquels il n'est pas expressément statué par le présent arrêt sont réservés jusqu'en fin d'instance....* »

09 07 : SAGE Adour Amont – Dossier CE 429505 - Me Dominique Brouchet adresse au Conseil d'Etat un mémoire complémentaire (15 pages) à l'appui du pourvoi formé dans l'intérêt de FNE 65, la SEPANSO 40 et de la SEPANSO 64. Les associations demandent l'annulation de l'arrêt de la Cour administrative d'appel de Bordeaux en date du 5 février 2019.

09 07 : Rion des Landes – Comité de pilotage du projet de complexe photovoltaïque Urbasolar (Présentation Powerpoint : 28 pages- – La SEPANSO constate que le porteur du projet a réussi à faire croire que les compensations seraient intéressantes ; la SEPANSO rappelle que lors de l'enquête publique nous avons souligné que le ruisseau « protégé » avait été curé et abaissé juste avant l'enquête, avec toutes les conséquences néfastes pour la biodiversité...

09 07 : Dax – Plan de protection de l'air – Georges Cingal a représenté la SEPANSO

09 07 : L'Agence Régionale de la Santé apporte des réponses aux questions de la SEPANSO - documents sur les enjeux sanitaires liés à la qualité de l'air :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/qualite-de-lair-un-enjeu-pour-notre-sante>

- documents relatifs à l'interdiction de brûlage des déchets verts :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/brulage-dechets-verts>

- page dédiée aux pollens, qui cumulée aux effets de la pollution atmosphérique peuvent être aggravants :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/les-pollens-bien-vivre-avec-mon-allergie-en-nouvelle-aquitaine>

- exposition aux pesticides : l'Agence régionale de santé (ARS) et la Direction régionale de l'alimentation, de l'Agriculture et de la forêt (Draaf) mais aussi le Centre antipoison et de toxicovigilance (CAPTV) de Bordeaux ont déployé un dispositif de recueil des signalements d'exposition. Les objectifs sont les suivants :

- Standardiser et centraliser le recueil des signalements et/ou des plaintes liés aux épandages de pesticides
- Décrire les signalements et/ou les plaintes, en termes de fréquence, d'exposition et de symptômes associés, afin d'évaluer l'ampleur du phénomène sur la région Nouvelle-Aquitaine ;
- Assurer une prise en charge et un suivi coordonnés avec les acteurs compétents en termes de mesures de prévention et de contrôle, d'investigations et d'évaluation des risques sanitaires.

Toutes les informations utiles en suivant le lien ci-après :

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/signaler-un-evenement-de-sante-en-lien-avec-les-pesticides-en-nouvelle-aquitaine>

10 07 : Mimizan – Me Belloc, huissier de justice fait sommation au maire de justifier de l'annulation des délibérations du conseil municipal n° 17-392 du 9 novembre 2017 et n° 18-098 du 20 septembre 2018 ainsi que toutes autres, voire même toutes décisions prises au terme d'un visa de l'une de celles-ci ou dont elles sont le soutien juridique....

10 07 : Hossegor – Notre militante qui porte notre parole dans cette commune a été agressée dans son jardin. Elle a déposé plainte. La SEPANSO écrit au préfet : « *Encore une mise en danger d'un lanceur d'alerte en France...* »

11 07 : Fargues - Me Ruffié écrit au préfet dans l'intérêt de la SEPANSO et des riverains

11 07 : Mimizan – Problème sur la rive du Courant (site Natura 2000) - le préfet répond à notre courrier du 19 juin : Pour une surface de deux ha la coupe de bois n'est pas soumise à autorisation administrative. « *En revanche selon les informations en notre possession, cette parcelle est située dans un Espace Boisé Classé cartographié dans le Plan Local d'Urbanisme, et serait donc soumise à déclaration préalable auprès de la mairie. Néanmoins, la DDTM n'a pas été sollicitée par la commune afin de produire un avis simple dans le cadre de cette déclaration préalable...* »

11 07 : Grand Dax – La SEPANSO écrit à l'Institution Adour au sujet du projet de PAPI : « *Nous avons regardé le projet, mais nous constatons une nouvelle fois que les l'impact du contournement est de la ville de Dax n'a pas été étudié correctement. Excusez-nous, nous sommes fatigués de répéter les mêmes choses....* » (8 pages – « *Priorité à l'expansion des crues* »)

12 07 : Soustons – Consultation du public relative à une ICPE/IOTA pour un élevage canin – Observations SEPANSO (2 pages)

14 07 : Consultation publique sur le projet d'arrêté ministériel autorisant des prélèvements cynégétiques de tourterelles des bois : Nous voulons un engagement plus fort pour protéger la tourterelle des bois. L'espèce est menacée. Les menaces sont visibles (chasse en France, mais aussi sur les sites d'hivernage !) ou peu visibles (milieux moins accueillants....). La France devrait donc faire un bel effort qui aurait valeur d'exemple, en interdisant purement et simplement la chasse à la tourterelle des bois. Ce ne serait d'ailleurs qu'une compensation aux longues années de destructions massives sur les vols de retour au printemps le long de l'estuaire de la Gironde.

14 07 : Consultation publique sur le projet d'arrêté ministériel autorisant des prélèvements cynégétiques de courlis cendré. Il faut protéger le courlis cendré, espèce menacée. Nous espérons que la raison l'emportera sur la passion de la chasse. L'espèce est menacée et il est donc étonnant de penser qu'on peut protéger l'espèce en autorisant de tirer des oiseaux alors que nous avons malheureusement peu souvent la chance de pouvoir en observer. Arrêtons la chasse sur tous les territoires où les tirs de courlis cendrés étaient autorisés avec l'espoir de retrouver des populations nombreuses.

14 07 : Consultation publique sur le projet d'arrêté ministériel autorisant des prélèvements cynégétiques d'alouettes des champs. Commentaire de Georges Cingal : commentaire : « *Je me suis empressé de relire l'arrêté pour le département des Landes et je ne me trompais pas le ministère propose le même quota que l'an passé. J'ai attiré l'attention des membres du Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune sauvage sur le fait que l'on ne voyait plus d'alouettes hivernantes dans diverses communes, ce qui confirme bien le déclin de l'espèce. Nous espérons que le développement de cultures sans traitements chimiques permettra également aux populations de retrouver leur dynamique de reproduction. Il conviendrait donc de diminuer en conséquence les quotas de prélèvements autorisés en tenant compte des dénombrements des populations d'alouettes. Nous sommes donc défavorables aux projets d'arrêtés puisque les quotas fixés ne sont pas proportionnels aux comptages.* »

14 07 : Consultation publique sur le projet d'arrêté ministériel relatif à la suspension de la chasse de la barge à queue noire en France métropolitaine pendant la saison 2019-2020 . La SEPANSO soutient la suspension de la chasse de la barge à queue noire. Le projet d'arrêté est logique : l'espèce est vulnérable et apparaît sur la liste rouge. Nous interrogeons toutefois le ministre : "pensez-vous que l'interdiction sur la saison 2019-2020 soit une mesure suffisante ?" Personnellement (Georges Cingal) j'ai toujours observé qu'il fallait plusieurs années pour que des populations menacées retrouvent des niveaux intéressants.

14 07 : Mont de Marsan – avis négatif de la SEPANSO sur la demande de régularisation de prélèvements d'eau pour arroser les pistes de l'hippodrome (2 pages)

15 07 : Mimizan – Le maire répond défavorablement à notre demande de retrait du récépissé de dépôt de dossier concernant le projet d'aménagement du Parc d'Hiver. La SEPANSO informe Me Ducourau

qui s'est vu confier ce dossier par la SEPANSO et des riverains.

16 07 : Mont de Marsan - Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers - SCoT du Born, PLUi de l'agglomération du Grand-Dax... Georges Cingal a représenté la SEPANSO – PV officiel : 6 pages

17 07 : Seignosse – En voyant le « cosmonaute » qui traite les parcours du golf, le photographe s'est demandé quels produits étaient épanchés et quels pouvaient être leurs impacts sur la santé et sur l'environnement.



17 07 : La SEPANSO écrit au préfet pour s'étonner de ne pas avoir encore reçu de réponse à des courriers anciens concernant trois dossiers importants.

17 07 : Hossegor – Le préfet répond à notre courrier du 11 concernant l'agression de notre porte parole : « ... une enquête est conduite par la gendarmerie La gendarmerie est mobilisée en permanence pour assurer la sécurité des biens et des personnes Mme Coulome pourra bénéficier de l'expertise du correspondant sûreté de la brigade de gendarmerie de Seignosse... »

17 07 : Soustons – La SEPANSO répond à une famille qui souhaitait que notre organisation intervienne à propos de problèmes posés par un petit élevage (2 pages)

17 07 : Capbreton – La SEPANSO est sollicitée à propos du permis de construire 040 065 18 D 0106 délivré à la SAS SOBRIM et à la SAHLM COL accordé le 5 juin 2019 autorisant la construction de 92 logements et de 154 places de stationnement sur la parcelle BS 37 avenue Maurice Martin.

18 07 : Saint-Yaguen – A la demande du maire, Pierre Boulet et Georges Cingal, accompagnés d'adhérents de cette commune, rencontrent le maire et deux adjoints pour aborder la question du projet de construction d'une antenne relais. La zizanie règne dans la commune depuis que l'information a fuité en décembre 2018. La commune a signé une convention dont les citoyens demandent vainement à avoir connaissance. Après l'exposé du maire et quelques échanges, lorsque le président de la SEPANSO rappelle qu'une demande écrite suppose une réponse écrite, l'adjoint conteste sa sincérité « Vous n'avez pas toujours défendu l'environnement ». Il lui est demandé de justifier ce qui constitue une accusation grave devant témoins. Devant le refus de répondre et l'absence d'excuses ou d'intervention du maire, les membres de la SEPANSO quittent la réunion. Insulter des représentants de la SEPANSO invités, cela ne s'était encore jamais vu ! Une première à la SEPANSO 40 ! Un communiqué (1 page) a été publié : « Le dialogue entre élus de Saint-Yaguen et la SEPANSO a tourné court. ». La SEPANSO a saisi la Commission d'Accès aux Documents Administratifs pour obtenir la transmission des documents demandés au maire de la commune le 13 juin.

18 07 : Publicité – Dossier 1901267 – La SEPANSO adresse au tribunal administratif les 2 pièces demandées.

18 07 : Ygos Saint-Saturnin – Assainissement – Station d'épuration -Construction d'un poste de relèvement et d'un bassin tampon – Les eaux d'exhaure sont rejetées directement dans le ruisseau.



19 07 : Notification des Projets PLUi arrêtés de l'ancienne Communauté de communes du canton de Montfort en Chalosse et de l'ancienne Communauté de communes portés par la Communauté de communes Terre de Chalosse – La SEPANSO reçoit la clef USB avec les fichiers.

19 07 : Mont de Marsan – demande de régularisation de prélèvements d'eau pour arroser les pistes de l'hippodrome - La CLE du SAGE Midouze estime que le projet est compatible aux dispositions et est conforme au règlement du SAGE. Mais compte tenu des enjeux du SAGE et du contexte de régularisation du dossier, il est ensuite spécifié que la CLE Midouze est défavorable au projet.

22 07 : Sore – Courrier au Directeur départemental des territoires et de la mer à propos de la dégradation de la barrade de Dumaine (1 page + 3 pièces jointes)

23 07 : Fargues (détournement d'un cours d'eau) – Me Ruffié écrit au Procureur de la République dans l'intérêt des riverains et de la SEPANSO

23 07 : Heugas – Le maire remercie la SEPANSO pour notre contribution de 2000 euros qui avait été convenue pour la sauvegarde de chênes dans la forêt communale (site d'une héronnière et de lieu de reproduction d'autres espèces protégées)

23 07 : Mont de Marsan - Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers - PLUi du Pays Grenadois... SEPANSO excusée – PV officiel : 6 pages

23 07 : Ygos Saint-Saturnin – Suivi du dossier Solarezo - Me Ruffié adresse un courrier (2 pages) au Magistrat Instructeur Général

24 07 : Saint-Yaguen – le préfet répond à notre courrier du 31 mai et conclut : « ... *Ce projet n'étant qu'au stade de l'étude de faisabilité, la préfecture ne dispose pas à ce jour d'éléments suffisants permettant de réunir l'instance de concertation départementale ...* »

24 07 : Captieux – Camp du Poteau - Comité de suivi technique Natura 2000 – Patrick Ponge a représenté la SEPANSO a cette dernière séance de travail pilotée par Gilles Granereau (ONF) puisque ce dernier fait valoir ses droits à la retraite.

25 07 : Mimizan – Requête au fond présentée par Me Ducourau dans l'intérêt des la SEPANSO (19 pages + 12 pièces jointes) – Nous contestons la délibération n° 19-168 votée le 13 juin 2019 par le Conseil municipal de Mimizan approuvant la création de la ZAC du Parc d'Hiver.

25 07 : Mimizan – Requête en référé-suspension présentée par Me Ducourau dans l'intérêt des la SEPANSO (19 pages + 12 pièces jointes) – Nous contestons la délibération n° 19-168 votée le 13 juin 2019 par le Conseil municipal de Mimizan approuvant la création de la ZAC du Parc d'Hiver.

25 07 : Mimizan et autres ! Jean Dupouy écrit au président du Conseil départemental pour déplorer diverses atteintes à l'environnement.

25 07 : Commission départementale de la nature, des paysages et des sites – Formation carrières – SEPANSO excusée – PV officiel : 3 pages

25 07 : Lencouacq – Mise en compatibilité n° 1 du Plan Local d'Urbanisme – Observations de la SEPANSO : 2 pages

25 07 : Notification à la SEPANSO du projet arrêté du PLUi de la Communauté de commune MACS pour consultation – <https://www.cc-macs.org/index.php?id=2057>

27 07 : Saint-Yaguen – les adhérents de la SEPANSO ont été choqués par l'article publié par Sud-Ouest. La SEPANSO qui s'étonne que Sud-Ouest n'ait pas fait mention de son communiqué, fait une mise au point. Des commentaires n'apparaissent pas sur le site Internet de Sud-Ouest !?!

27 07 : Hossegor – fermeture des plages du lac marin en raison de pollutions – La SEPANSO demande communication des analyses.

28 07 : Hossegor – Communiqué SEPANSO : « *Pollution bactériologique et interdiction de baignade dans le lac d'Hossegor : le grand public attend des réponses à ses inquiétudes légitimes* »

28 07 : SCoT arrêté du PETR Adour Chalosse Tursan – Observations de la SEPANSO : 13 pages.

29 07 : SCoT du Born – La Société des Amis de Navarrosse adresse ses observations à la présidente.

30 07 : Mont de Marsan – Le Ministère des armées répond au courrier que la SEPANSO avait adressé le 7 mai 2019 : 2 pages (la post-combustion assure la sécurité des pilotes...)

30 07 : Mont de Marsan – Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites – Formation publicité – Projet de règlement local de publicité du Grand Dax – Patrick Ponge qui a représenté la SEPANSO s'est appuyé sur les observations de Paysages de France (notes de séance : 2 pages)

30 07 : Mées – réunion à la C.C. du Grand Dax à propos du projet de création de la structure d'accueil « El Campo » axée sur la découverte de la culture hispano-landaise – La base de travail est l'étude préalable d'assainissement des eaux usées – Georges Cingal met en garde les porteurs du projet sur le choix qu'ils vont devoir faire.

31 07 : Communauté de Communes Chalosse-Tursan – La SEPANSO reçoit les comptes rendu des réunions de travail destinées à préparer le PADD du PLUi, ainsi que la synthèse des orientations préalables qui ressortent de celles-ci (19 pages)

31 07 : Hossegor – La SEPANSO reçoit les résultats des analyses réalisées par le Syndicat Mixte de Rivières Côte Sud - Ces résultats concernent le point de suivi demandé sur le Bourret en amont du pont de la zone technique portuaire – Nous cherchons à comprendre comment le lac se trouve pollué...

Documents :



Suite aux journées techniques de 2018 sur la thématique des lacs aquitains, le film finalisé réalisé par l'Agence de l'Eau, Adour Garonne « **Lacs et étangs aquitains : un territoire d'exception** » est maintenant accessible : <https://youtu.be/ng0IRistzKI> ou sur internet <http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/informations-et-donnees/mediatheque-d-adour-garonne/la-videotheque/lacs-et-etangs-du-littoral-aquitain-le-film.html>

Programme Régional de la Forêt et du Bois 2018/2027 – Nouvelle Aquitaine, 156 pages
http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/PRFB- _Juillet_2019-Comple-Light_cle0b36c7.pdf

Pollution de l'air : nouvelles connaissances sur les particules de l'air ambiant et l'impact du trafic routier - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail
<https://www.anses.fr/fr/content/pollution-de-l%E2%80%99air-nouvelles-connaissances-sur-les-particules-de-l%E2%80%99air-ambiant-et-l%E2%80%99impact>

Rapport technique sur les niveaux de champs électromagnétiques créés par un Equipement Radio Linky – Agence Nationale des Fréquences – Juillet 2019 – 12 pages
<https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/espace/20190712-rapport-equipement-radio-linky.pdf>

Actes des Rencontres nationales Santé-Environnement – Bordeaux les 14 et 15 janvier 2019 – 122 pages
<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Actes%20Rencontres%20nationales%20sant%C3%A9%20environnement%202019.pdf>

Rapport de mission interministérielle d'évaluation n°18117 (évaluation de la de la politique de protection des points d'eau vis-à-vis des PPP, qui a fait l'objet en 2017 d'une nouvelle réglementation) - Lettre du Conseil Général de l'Alimentation et de l'Agriculture et des Espaces Ruraux –
<https://agriculture.gouv.fr/evaluation-de-la-protection-des-points-deau-vis-vis-des-produits-phytopharmaceutiques>

Les légumineuses au secours du climat
<https://vimeo.com/288938766>